

DÉCLARATION DE CANDIDATURE À L'ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS À LA CMEL

document
à adresser par courrier recommandé avec accusé de réception
ou à remettre en main propre contre récépissé
AU DIRECTEUR DE VOTRE GROUPE HOSPITALIER
de telle sorte qu'il lui parvienne avant le 24 septembre à 16h00

Je soussigné(e) :

aph	Nom usuel	Prénom	Grade	Site d'affectation

déclare présenter ma candidature pour l'élection à la C.M.E.L. dans le collège où je suis éligible et précisé ci-dessous

COLLÈGE N°

sous-collège

SIGNATURE

ATTENTION

Les candidatures parvenues après le 24 septembre 2019 à 16h00 ne seront pas recevables.
En cas de remise en main propre, veuillez SVP vous renseigner sur les lieux où celle-ci est possible dans votre groupe hospitalier.

Accusé réception de dépôt de candidature

Candidature reçue le

Candidature validée le